

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_ Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(2)[Item Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 21 avril 1847](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 21 avril 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Degon](#) est citée(e) dans cette lettre

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

Éditeur [Équipe du projet FamiliLettres \(Familiestère de Guise - CNAM\) & Projet EMAN \(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle\)](#)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 avril 1847](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination [Vervins \(Aisne\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin demande à Oudin-Leclère de lui communiquer les noms des personnes proposées par Degon pour être experts dans l'affaire.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Degon \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Degon

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Inconnue

Biographie Réside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Joséphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (59)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Lacour
21 avril

Monsieur et ami a M. Gélou
je vous instamment vous prie de voir
M. Desbauriers que j'ai présenté au tribunal
de versins et qui a été nommé comme
expert pour décider de la question en contrefaçon
que vous connaissez. Trois nouveaux experts
ont été nommés depuis que j'ai eu le plaisir de
vous voir par suite de représentations officielles
que ma femme le président du tribunal de versins
au sujet de la prétendue incompétence des premiers
ce nombre de ces trois derniers dans dont les
noms avaient été donnés par mon adversaire et
que j'avais acceptés refusent aujourd'hui l'expertise
je pressais et incidemment et en ce prévenant le
tribunal mais il n'en refuse pas moins inviter
deux nouveaux experts à nommer vous me
rendrez donc service en me confirmant de
nouveau l'acceptation de M. Desbauriers et de
me faire connaître de nouveaux noms que
je pourrais présenter avec assurance M. Desbauriers
aura pu être de même de ces renseignements sur
des hommes capables de cette mission. Gauthier
me répondra sur ce retard car est que le
24 courant qu'on ne lui ait pas nouvelle nomination
totalement bien d'ici service

versins
21 avril

Monsieur ouvrier - Leclerc
j'ai négligé de prendre les noms d'experts que
Dulini Dijon devant le tribunal veuillez me
les transmettre par le futur du courrier
j'ai M. M. de de service

Lafon
21 avril

Monsieur et ami a M. Gélou
je prends la liberté de vous dire pensant
que si pourriez me rendre un service
j'ai en ce moment ~~présenté~~ ^{en instance} devant le tribunal